

DEC142546DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés - UPR2301 - Institut de chimie des substances naturelles

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133034DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2014, de l'UPR2301 intitulée « Institut de chimie des substances naturelles », dont le directeur est Monsieur Max MALACRIA ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Marie-France BERTIAUX, ingénieure de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC100014DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-France BERTIAUX, délégation est donnée à Madame Lucie DUFOSSE, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-France BERTIAUX et de Madame Lucie DUFOSSE, délégation est donnée à Madame Angela MARINETTI, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

La décision **DEC121395DR04** du 01/06/2012 donnant délégation de signature en qualité de personne responsable des marchés est abrogée.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

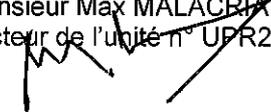
Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 10 octobre 2014


Madame Marie-France BERTIAUX

Monsieur Max MALACRIA
Directeur de l'unité n° UPR2301


Madame Lucie DUFOSSE

Madame Angela MARINETTI


A. Marinetti



Délégation
Île-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Avenue de la Terrasse
91198 Gif-sur-Yvette cedex

T. 01 69 82 30 30
F. 01 69 82 33 33